



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Troyes, le 30 novembre 2023
SDDEA

Rétablissement de la continuité écologique et restauration du lit de l'Orvin à Marcilly-le-Hayer

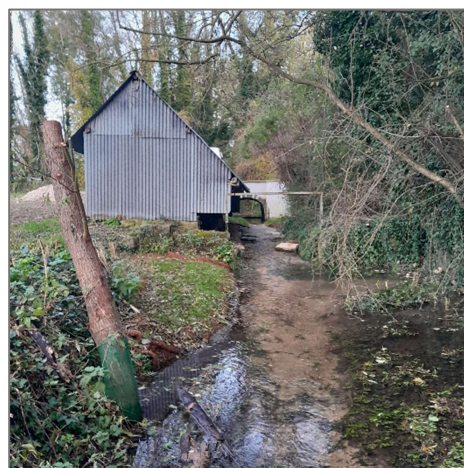
Le SDDEA a mené à bien la réalisation d'un projet inscrit dans le Programme pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE) de l'Orvin, à Marcilly-le-Hayer. Dans le cadre de la compétence GeMAPI qu'il exerce à la suite du transfert par la communauté de communes de l'Orvin et de l'Ardusson, le Bassin Seine Aval du SDDEA s'est porté maître d'ouvrage.

Le contexte : le lavoir de la commune avait été aménagé sur l'Orvin de manière à rester en eau toute l'année grâce à une petite retenue d'eau aménagée sur le site. Or ce lavoir n'est plus utilisé de nos jours et cette retenue d'eau empêchait la circulation des poissons et des sédiments, portant de ce fait atteinte à la continuité écologique de la rivière.

Le projet consistait à restaurer le lit de l'Orvin, qui avait été élargi lors des interventions humaines dans le passé, sur 70 m en amont et en aval du lavoir, après avoir supprimé la retenue d'eau du lavoir.

Il a été décidé de :

- **Retirer l'ouvrage de retenue d'eau** pour rétablir la continuité écologique de la rivière sur le site du lavoir
- **Réduire la largeur du lit de l'Orvin** afin de maintenir une hauteur d'eau minimum en période d'étiage, la suppression de la retenue d'eau abaissant la ligne d'eau, sans influencer sur le risque inondation
- **Restaurer le lit d'origine de la rivière**



Le lavoir et le lit de la rivière

Les travaux ont été menés durant trois jours à la mi-octobre 2023, **pour la première fois par les agents du SDDEA**, qui sont désormais en mesure d'intervenir sans faire appel à un prestataire externe sur ce type de chantier. Le maire de Marcilly-le-Hayer, Jean-Marie Camut, a aussi apporté son concours en mettant à disposition un engin de chantier.

Les objectifs :

- **Diversifier les écoulements** de la rivière et **les habitats** de la faune (truite)
- **Favoriser toutes les fonctions d'entretien naturel** de la rivière : auto-curage, auto-épuration
- Eviter l'envasement

Cette opération représente un investissement de 2 138 € TTC, financé à hauteur de 80 % par l'Agence des Eaux Seine-Normandie. Le reste à charge est entièrement pris en charge par le Bassin Seine Aval du SDDEA.

Un projet similaire de resserrement du lit de la rivière est a été réalisé dans le cadre du PPR à Soligny-les-Etangs.

Contact presse : Bertrand Degodet
Tél. 07 85 73 17 77
Email : bertrand.degodet@sddea.fr

SYNDICAT MIXTE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF,
DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, DES MILIEUX AQUATIQUES
ET DE LA DÉMOUSTICATION (SDDEA)
22 rue Grégoire-Pierre Herluison Cité administrative des Vassaulles
C.S. 23076 - 10012 Troyes Cedex
Tél. : 03 25 83 27 27 • www.sddea.fr • Email : sddea@sddea.fr